

APPEL À CONTRIBUTIONS- OUVRAGE COLLECTIF.

Les universités camerounaises face aux classements internationaux.

De la recherche à la décision publique : diagnostic, Gouvernance et assurance qualité.

Août 2026

Coordination scientifique : Pre Aïcha Mohamadou, Pr Fonkoua Pierre, Pr Farikou Amadou

1. Le constat qui interpelle

Le classement 2026-2027 « Best Global Universities » de U.S. News & World Report, établi en partenariat avec Clarivate et couvrant plus de 2.250 universités réparties dans plus de 100 pays, constitue un signal fort pour l'enseignement supérieur camerounais. Publié le 7 juillet 2026, ce palmarès mesure la performance scientifique des institutions : volume de publications, impact des travaux mesuré par les citations, collaborations internationales, etc.

Le verdict est sans appel : aucune des onze universités d'État du Cameroun n'a réussi à intégrer ce top 2.250 mondial, faute de données suffisantes sur les bases de données anglo-saxonnes telles que *Web of Science*, *Scopus*. À l'échelle continentale (**Tableau 1**), le sommet du classement reste dominé par des universités d'Afrique du Sud, d'Égypte, du Nigeria (Maringe & Osman, 2019). L'Afrique subsaharienne souffre ainsi d'un déficit de visibilité géopolitique de la science, un écueil dont le Cameroun n'est pas exempt face à ces classements aux critères stricts.

Tableau 1 : Extrait du classement mondial 2026-2027 de la place de quelques universités africaines.

Universités	Pays	Rang mondial 2026-2027
Université du Cap	Afrique du Sud	122 ^{ème}
Université du Caire	Égypte	221 ^{ème}
Université d'Ibadan	Nigeria	264 ^{ème}
Yaoundé I, Dschang, Buéa, et les 8 autres universités d'État.	Cameroun	Hors top 2.250

Source : U.S. News & World Report / Clarivate, « Best Global Universities », édition 2026-2027 (publiée le 7 juillet 2026).

2. Ce qui pose problème : s'agit-il d'un déficit de visibilité ou d'un déficit de qualité ?

Avant d'analyser leur positionnement face aux classements internationaux, il convient de dresser un diagnostic global des universités camerounaises :

- Sur le plan physique : saturation des infrastructures d'accueil, amphithéâtres sous-dimensionnés et sous-équipement des laboratoires de recherche.
- Sur le plan numérique : faible connectivité, insuffisance des infrastructures réseaux et sous-exploitation des plateformes institutionnelles.
- Sur le plan pédagogique : effectifs pléthoriques, ratios encadrants/étudiants déséquilibrés et obsolescence partielle des offres de formation.

Quant aux critères fondamentaux des classements mondiaux, ils reposent principalement sur des :

- Indicateurs bibliométriques de performance scientifique, mesurant le volume de publications indexées dans les bases de données internationales de référence (*Web of Science*, *Scopus*), le taux d'impact et de citation des travaux par les pairs, ainsi que l'intensité des réseaux de collaboration scientifique internationale.

- Indicateurs d'innovation et de transfert de technologie, évaluant la capacité des institutions à produire des brevets d'invention exploitables, à nouer des partenariats stratégiques avec le secteur socio-économique et à valoriser commercialement ou socialement le fruit de leurs recherches.

L'absence des universités camerounaises dans les grands classements mondiaux ne traduit pas un déficit de talents ou de production scientifique, mais un déficit cumulé de visibilité internationale, de gouvernance universitaire et de structuration de la qualité. Ces trois chantiers ne sont pas indépendants : l'assurance qualité interne agit comme la fondation sur laquelle peuvent ensuite se construire une gouvernance modernisée, un investissement ciblé en recherche, et, in fine, la visibilité et la reconnaissance internationales.

Fondamentalement, le problème est celui du déficit d'indexation internationale des productions, de l'omission récurrente des brevets d'invention dans les indicateurs de performance locale, et de l'insuffisance de la visibilité numérique des travaux. Il urge donc d'adopter une politique de réduction des gaspillages heuristiques (Muda) pour favoriser l'efficacité de la recherche, tout en instaurant une culture de l'amélioration continue (Kaizen).

In fine, il convient d'évaluer la gouvernance actuelle, qui tend à reléguer les moyens financiers et matériels au second plan :

- Insuffisance des investissements en recherche : laboratoires, équipements, financement de thèses et de programmes post-doctoraux et de la protection des brevets d'invention.
- Insuffisance de politique volontariste en matière de visibilité numérique internationale.
- Insuffisance de la structuration des systèmes d'information universitaires pour produire des données fiables et exploitables par les agences de classement.
- Insuffisance de la démarche qualité dans la gouvernance de la recherche : défaut de pilotage stratégique et d'autonomie de gestion ; insuffisance d'attention portée aux conditions de travail des chercheurs ; faible culture de la collaboration volontariste entre chercheurs et de la redevabilité des résultats de la recherche (notamment à travers l'évaluation de leur impact).

3. Relever le défi de la qualité : faut-il adopter une politique d'indexation, de publication et d'innovation ?

- Inciter et accompagner la publication dans des revues indexées (Web of Science, Scopus) ainsi que la production de brevets d'invention valorisables.
- Généraliser l'usage d'identifiants chercheurs (ORCID) pour tracer et agréger les productions scientifiques.
- Développer la publication en libre accès pour accroître la visibilité et la citation des travaux. Mobiliser des investissements substantiels dans la recherche et les infrastructures scientifiques.
- Réformer la gouvernance heuristique pour la rendre plus autonome, performante et transparente.
- Construire des systèmes d'information fiables, condition technique préalable à toute reconnaissance internationale.

Une première réponse institutionnelle a déjà été amorcée : après la publication du dernier classement, l'Association des Universités Africaines (AUA) a organisé le 7 juillet 2026 à Yaoundé un atelier stratégique de formation destiné aux établissements francophones, axé sur les méthodes pour naviguer et s'imposer dans les classements mondiaux. Cette initiative salubre doit toutefois être comprise comme un point de départ et non comme une panacée : un atelier de renforcement des capacités ne saurait, à lui seul, combler l'écart structurel constaté.

La place centrale de l'Assurance Qualité Interne (AQI). C'est ici que se joue une part décisive de la crédibilité future des universités camerounaises. Le pays est actuellement en phase de construction de son dispositif national d'assurance qualité : depuis mars 2025, le Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP) travaille, avec l'appui technique et financier de l'Agence Universitaire de la

Francophonie (AUF) et du Réseau Africain Francophone des Agences Nationales d'Assurance Qualité (RAFANAQ), à l'établissement d'un cadre juridique pour la future Commission Nationale d'Accréditation et d'Assurance Qualité. L'objectif est de doter le Cameroun d'un système d'assurance qualité performant et crédible, condition jugée essentielle pour garantir l'excellence des formations et des publications de la recherche ainsi que leur reconnaissance à l'échelle internationale.

L'AQI est le préalable, et non un supplément. Car, une Assurance Qualité Interne solide, ancrée dans chaque établissement (auto-évaluation des programmes, encadrement des publications et des processus d'innovation brevetée, cellules qualité effectives), est le socle indispensable à toute reconnaissance externe et à l'intégration réussie de nos institutions face aux standards internationaux. Sans cette fondation interne, l'accréditation externe et la visibilité dans les classements resteraient des objectifs de façade, sans les données probantes pour les étayer durablement. Le modèle de l'ANAQ-Sup au Sénégal, une des premières agences d'assurance qualité de l'Afrique francophone, opérationnelle depuis 2012 et régulièrement évaluée par des pairs internationaux, offre à cet égard une référence régionale pour la structuration du dispositif camerounais.

4. Public visé et ambition de l'ouvrage.

Pour la communauté universitaire : Offrir aux enseignants-chercheurs, doctorants et experts un espace rigoureux d'évaluation par les pairs pour soumettre des articles originaux. Structurés selon le format IMRAD et respectant les normes APA 7^{ème} édition, ces travaux porteront sur la gouvernance, la qualité, la recherche et l'innovation au sein des universités d'État et privées du Cameroun.

Pour les pouvoirs publics et les institutions : L'ouvrage vise à outiller la décision publique (MINESUP, directions des universités camerounaises, Commission Nationale d'Accréditation et d'Assurance Qualité, Partenaires Techniques et Financiers). À cette fin, chaque article comportera une sous-partie dédiée aux implications pour l'action publique, formulant des constats exploitables et des recommandations opérationnelles.

5. Axes thématiques (spécifiques au contexte camerounais)

Les contributions s'inscriront dans les axes suivants :

1. **Les universités d'État du Cameroun face aux classements internationaux :** méthodologies, biais et défis spécifiques de représentation.
2. **Production scientifique, visibilité internationale et brevets d'invention :** leviers de valorisation de la recherche au Cameroun.
3. **Gouvernance universitaire et pilotage de la performance :** autonomie, structuration des systèmes d'information et financement de la recherche dans le contexte camerounais.
4. **Assurance qualité interne (AQI) dans les institutions universitaires du Cameroun :** fondations, référentiels et ancrage de la culture de l'amélioration continue (Kaizen).
5. **Politiques publiques et feuilles de route pour l'enseignement supérieur camerounais :** études de cas institutionnelles et propositions opérationnelles à destination des décideurs nationaux.

6. Exigences de forme : structure IMRAD

Afin de garantir la rigueur scientifique de l'ouvrage et la comparabilité des contributions, tous les articles doivent respecter la structure IMRAD (**Tableau 2**). Pour les contributions à dominante théorique ou analytique, cette structure pourra être adaptée en conséquence.

Tableau 2 : Présentation de la structure IMRAD.

Section	Contenu attendu
Introduction	Contexte et problématique ; état de la littérature (classements internationaux, assurance qualité, gouvernance universitaire) ; questions, hypothèses et objectifs de recherche ainsi que l'annonce du plan.
Méthodes	Démarche et posture ; corpus ou terrain mobilisé (spécificités du système universitaire camerounais) ; outils de collecte et d'analyse.
Résultats	Présentation factuelle et structurée des résultats ou constats, appuyée sur des données, tableaux ou extraits de corpus, sans interprétation à ce stade.
Analyse	Traitement approfondi, modélisation ou croisement des données (application d'outils qualitatifs, de matrices ou de grilles conceptuelles) pour faire émerger les tendances et les causes racines des problématiques étudiées.
Discussion	Interprétation des résultats à la lumière de la littérature ; portée, limites et sous-partie « Implications pour l'action publique » (recommandations concrètes pour le Cameroun).

Un résumé structuré (250 mots maximum), 5 mots-clés et une notice biographique complètent l'article. Les contributions à caractère non empirique (essais critiques, analyses de politiques publiques) adapteront la section « Méthodes » en explicitant leur cadre d'analyse et leur corpus documentaire, tout en conservant l'architecture générale IMRAD.

7. Normes de citation et de bibliographie : APA 7^{ème} édition

Toutes les contributions devront se conformer strictement aux normes de l'American Psychological Association, 7^e édition (APA 7), tant pour les citations dans le texte que pour la liste de références bibliographiques.

Citations dans le texte

Citation avec un auteur : (Nom, année) : (AllAfrica, 2026).

Citation intégrée à la phrase : Nom (année) a montré que. : AllAfrica (2026) a montré que...

Deux auteurs : utiliser « & » entre parenthèses, « et » dans le texte narratif. : (Nom 1 & Nom 2, année) / Nom 1 et Nom 2 (année).

Trois auteurs ou plus : Nom 1 et al. (année), dès la première citation.

Citation directe (moins de 40 mots) : entre guillemets, avec numéro de page : (Nom, année, p. 12).

Citation directe longue (40 mots ou plus) : présentée en bloc détaché, sans guillemets, avec retrait.

Plusieurs sources pour un même constat : séparées par un point-virgule, par ordre alphabétique : (Nom 1, année ; Nom 2, année).

Liste de références bibliographiques

La liste de références, intitulée « Références », figure en fin d'article, classée par ordre alphabétique du nom de famille du premier auteur (ou de l'organisme), avec un retrait. Chaque référence complète comprend : auteur(s), date, titre, et source ou éditeur, selon les formats suivants :

Ouvrage : Nom, A. A. (année). *Titre de l'ouvrage en italique*. Maison d'édition.

Chapitre d'ouvrage collectif : Nom, A. A. (année). Titre du chapitre. Dans B. B. Nom (dir.), *Titre de l'ouvrage* (p. xx-xx). Maison d'édition.

Article de revue : Nom, A. A. (année). Titre de l'article. *Nom de la revue*, volume(numéro), pages. <https://doi.org/xxxxx>

Page web / organisme : Nom de l'organisme. (année, jour mois). *Titre de la page*. URL

Rapport institutionnel : Organisme. (année). *Titre du rapport* (n° de rapport, si disponible). URL

Les auteurs sont invités à vérifier systématiquement la correspondance exacte entre chaque citation dans le texte et son entrée dans la liste de références bibliographiques ou webographiques, ainsi qu'à privilégier, lorsqu'ils existent, les identifiants pérennes (DOI) plutôt que de simples URL.

8. Modalités de soumission

Étape 1 : Proposition de contribution

- Titre, notice biographique (100 mots max), résumé structuré (150 à 250 mots) et 5 mots-clés en italique.
- Notice biographique courte (100 mots maximum), contenant le Nom et prénom de l'auteur ou des auteurs, l'affiliation institutionnelle (Université, laboratoire, département) et coordonnées (adresse E-mail professionnelle).
- Résumé, placé sous le titre et rédigé en un seul bloc (paragraphe non coupé) structuré selon la logique IMRAD (contexte, méthode envisagée, résultats attendus, portée pour l'action publique). Longueur du résumé entre 150 (minimum) et 250 (maximum) mots.
- Mots-clés : (en italique) suivi de 5 mots-clés séparés par des virgules ou des points-virgules, en minuscules (sauf noms propres). Les mots-clés sont placés juste après le résumé.
- Police et taille uniformes : Times New Roman (12 pt) et Interligne 1,5 pour tout le document.
- Marges : 2,54 cm (1 pouce) sur tous les côtés (haut, bas, gauche, droite).
- Pagination : Numéro de page en haut à l'extrême droite, visible sur toutes les pages.
- Alinéa : Retrait de première ligne de 1,27 cm (touche Tab) pour le début de chaque paragraphe dans le texte. Pour les références bibliographiques, application d'un retrait à partir de la deuxième ligne en allant de la gauche vers la droite.

Étape 2 : Article complet (après avis favorable du comité scientifique)

- Structure IMRAD obligatoire, avec sous-partie « Implications pour l'action publique » dans la partie Discussion.
- Respect intégral des normes de citation et de référencement APA 7^{ème} édition.
- Langues : français et anglais.
- Les articles seront soumis à une évaluation en double aveugle par le comité scientifique, qui vérifiera à la fois la rigueur scientifique et la clarté des implications pour la décision publique.

9. Calendrier prévisionnel et contact pour la soumission

Étape	Échéance
Lancement de l'appel à contributions.	Vendredi 21 Août 2026
Date limite de soumission des résumés.	Vendredi 25 septembre 2026
Notification d'acceptation des résumés. (Avis du comité scientifique)	Au fil de la réception (sous 5 jours)
Réception des articles complets. (Format IMRAD et normes APA 7 ^{ème} édition)	Mardi 17 novembre 2026
Retour des évaluations. (Évaluation en double aveugle)	Mardi 15 décembre 2026
Remise des versions finales corrigées.	Mercredi 30 décembre 2026
Publication et diffusion de l'ouvrage.	Février 2027

10. Adresses électroniques pour la soumission simultanée des articles

1. aichamoh2000@yahoo.fr
2. pfonkoua2001@yahoo.fr
3. farikouamadou16@gmail.com

11. Références citées dans cet appel

- 237 Actu. (2026, 8 juillet). *Classement mondial des universités : le Cameroun brille par son absence*.
<https://237actu.com/classement-mondial-des-universites-le-cameroun-brille-par-son-absence>
- Agence Universitaire de la Francophonie [AUF]. (2025, 5 décembre). *Cameroun : mise en place d'un cadre juridique pour l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur*.
- AllAfrica. (2026, 9 juillet). *Cameroun : aucune université dans le top 2250 mondial*.
<https://fr.allafrica.com/stories/202607090465.html>
- Journal du Cameroun. (2026, 7 juillet). *Les universités camerounaises absentes du classement mondial « Best Global Universities »*.
- StopBlaBlaCam. (2026, 6 juillet). *Classement U.S. News 2026-2027 : aucune université camerounaise ne parvient à émerger dans la hiérarchie mondiale*.

12. Membres du comité scientifique

- Professeure Aïcha Mohamadou**, Université de Ngaoundéré.
- Professeur Fonkoua Pierre**, ICT University, Yaoundé.
- Professeur Farikou Amadou**, Université de Ngaoundéré.
- Professeur Tamesse Joseph-Lebel**, Université de Buéa.
- Professeur Touo Herman**, Université de Ngaoundéré.
- Professeur Mbengue Nguime Martin**, Université de Ngaoundéré.
- Professeur Emmanuel Ndjebakal Souck**, Université de Yaoundé 1.
- Professeur Hamadou Adama**, Université de Ngaoundéré.
- Professeur Bikoï Felix Nicodème**, Université de Yaoundé 1.
- Professeur Awono Charles**, ICT University, Yaoundé.
- Professeur Eze Eze Donatien**, Université de Ngaoundéré.
- Professeur Sehou Ahmadou**, Université de Ngaoundéré.
- Professeur Valère Nkelzok**, Université de Bertoua.
- Professeur Tchombe Mungah Shalo Thérèse**, Université de Buéa.
- Professeur Woumeni Hilaire**, Université de Dschang.
- Professeur Guy Edgar Ntamack**, Université de Ngaoundéré.
- Professeure Djeumeni Marcelline**, Université de Yaoundé 1.
- Professeur Tchouata Foudjio Charles**, Université de Garoua.

13. Membre de la Cellule logistique.

- Professeure Aïcha Mohamadou**, Université de Ngaoundéré.
- Dr Mike Hans Essondjo**, Yaoundé.
- Dr Nko'o Bekono Achille**, Université de Bertoua.
- Dr Belibi Efoua Raphael Germain**, Université de Ngaoundéré.
- Dr Sali**, CREPJ, Université de Maroua.
- Dr Djibrilla Yaouba**, Université de Ngaoundéré.
- Dr Koffa Abdourahman**, Université de Maroua.
- Mr Nargue Tinalopa**, Université de Ngaoundéré.
- Mme Sandawa Nguewa Pulcherie**, Université de Ngaoundéré.
- Mme Fadimatou Baba**, Université de Ngaoundéré.
- Mr Ahmadou Sadis Nana**, Université de Ngaoundéré.
- Mr Aladji Boukar Hassan**, Université de Ngaoundéré.